

# CHARTRE LOCALE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ET ARTISANAL DE LA VILLE D'HAUBOURDIN



## **CHARTRE LOCALE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ET ARTISANAL DE LA VILLE D'HAUBOURDIN**

La Ville d'Haubourdin représentée par  
Monsieur Bernard DELABY, Maire,  
Vice-président de la Métropole Européenne de Lille

Et

la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille représentée par  
Monsieur Philippe HOURDAIN, Président,

Et

le Groupement des commerçants et artisans d'Haubourdin représenté par  
Monsieur Yannick LE CLAIRE, Président,

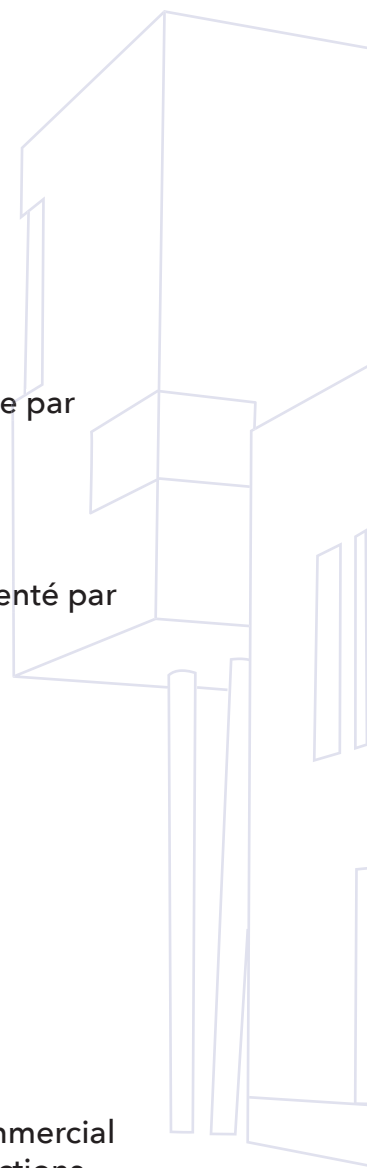
Et

les commerçants du marché représentés par  
Monsieur Goldy LORIER

Et

L'Union des Commerces et des Services représentée par  
Monsieur Hugues RIVIERE, Président

souhaitent, par la présente Charte Locale de Développement Commercial et Artisanal, engager dans le cadre d'un partenariat étroit, des actions visant à préserver et à développer, en cœur de ville et dans les quartiers, un commerce et un artisanat attractifs et de qualité.



# SOMMAIRE

<b>1 - PREAMBULE .....</b>	<b>4</b>
<b>2 - PORTRAIT DE LA VILLE D'HAUBOURDIN .....</b>	<b>5</b>
<b>3 - LES ENGAGEMENTS.....</b>	<b>6</b>
<b>4 - PROGRAMME D' ACTIONS 2015 - 2018 .....</b>	<b>17</b>

## 1 - PREAMBULE

Etablie pour une durée de 3 ans, avec reconduction tacite chaque année concernant les orientations et l'engagement annuel sur la partie budgétaire (programme d'actions...), la Charte Locale de Développement Commercial et Artisanal de la Ville d'Haubourdin est élaborée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille (CCIGL), en concertation avec la Ville d'Haubourdin, le Groupement des commerçants et artisans d'Haubourdin, les représentants des commerçants non sédentaires et l'Union du Commerce et des Services (UCS).

Les signataires mentionnés ci-dessus, actant la Charte officiellement le 8 décembre 2015, pourraient être rejoints, en cours de mise en œuvre, par d'autres partenaires désirant s'investir pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services de proximité.

La Charte Locale de Développement Commercial et Artisanal a pour vocation d'instaurer un cadre de concertation et de dialogue permanents entre différents partenaires agissant en faveur de l'économie présenteielle.

L'économie présenteielle regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes (définition INSEE).

Principaux moteurs de cette économie, le commerce, les services et l'artisanat de proximité participent au dynamisme des territoires.

Aujourd'hui, ces secteurs d'activités doivent faire face à de profondes mutations de leur environnement :

- une révolution de la mobilité, où le développement de l'autonomie et des déplacements en transports en commun éclatent les fonctions dans l'espace public,
- une révolution numérique, où l'acte d'achat et la relation entre le consommateur et le commerçant ont profondément évolué,
- une révolution démographique, où le vieillissement de la population appelle déjà à de nouvelles réponses à la proximité : livraison, drive, commerce en ligne...

Dans ce contexte, afin d'aider ces acteurs économiques à s'adapter et à se développer, la Charte Locale de Développement Commercial et Artisanal propose d'engager ses signataires, sur la base d'une vision partagée, dans un programme d'actions partenariales.

Ce plan s'articule autour de 7 engagements communs visant à développer les conditions optimales du dynamisme du commerce, des services et de l'artisanat de la commune.

### Historique

Le nom d'Haubourdin apparaît pour la première fois sous les formes d'Arboden, Harboden, Harbodin, Haburdin, Habourdin. La première mention du nom de la ville figure dans la charte de donation de l'église d'Haubourdin, faite en 1127 par Symon, évêque de Tournai et de Noyon, à Marie, abbesse de l'abbaye de Denain.

La terre d'Haubourdin relevait du Hainaut jusqu'au 3 octobre 1605, date de son érection en vicomté. Elle appartient aux châtelains de Lille du XIII<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècle. A ce titre, elle fut possédée par les maisons de Luxembourg, de Bourgogne et de Saint Pol par Henry IV qui la vendit à Nicolas du Chastel, seigneur de la Howarderie.

Le dernier vicomte d'Haubourdin fut le marquis de Roquelaure qui mourut sur l'échafaud en 1794.

La révolution industrielle permit à la ville d'Haubourdin de voir croître son influence économique sur le territoire : tissage, tannerie, hôpital puis plus tard, des industries apportèrent à la commune un développement important.

Ce rayonnement politique, économique et social, issu de l'histoire d'Haubourdin, demeure prépondérant sur le territoire ouest de l'agglomération lilloise.

### Situation géographique et démographique

Haubourdin recense 14 623 habitants en 2014.

Sur le canal de la Deûle, la commune s'étend sur une superficie de 531 hectares.

Son altitude est de 17 mètres.

Haubourdin est membre de la Métropole Européenne de Lille.

Haubourdin se trouve au coeur de l'Eurométropole, entre Londres, Bruxelles et Amsterdam.

Elle est située à 7 kilomètres de Lille et 226 de Paris.

Elle fait partie du territoire des Weppes et ses voisines sont Emmerin, Houplin-Ancoisne, Loos, Hallennes-lez-Haubourdin, Santes et Sequedin.

### Situation économique

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, la Ville était célèbre pour ses draperies. Les guerres du XVII<sup>ème</sup> siècle mirent fin à cette prospérité.

Au cours du XX<sup>ème</sup> et du XXI<sup>ème</sup> siècles, plusieurs entreprises ont fermé leurs portes, laissant des sites devenus friches industrielles. Certaines sont aujourd'hui en cours de réaménagement, pour une activité économique ou laissant place à de l'habitat.

Aujourd'hui, Haubourdin compte sur son territoire plusieurs entreprises importantes et bien connues chacune dans son domaine d'activité : c'est le cas de Cargill, Frémaux, le groupe S, Cuvelier Fauvarque....

L'offre en commerces de proximité et artisanat est large et variée.

### Services

Les Haubourdinois peuvent bénéficier de nombreux services publics.

Les équipements sportifs et culturels sont nombreux, permettant l'expression de beaucoup d'activités, qu'elles soient portées par la Ville ou le monde associatif.

Il existe environ 70 associations.

## 3 - ENGAGEMENTS

La scolarité est possible de la maternelle au lycée.

Les parties s'engagent dans l'élaboration d'un plan d'actions assorti, le cas échéant, d'un plan de financement annuel, intégrant les engagements suivants :

### **Engagement n°1 :**

Permettre l'expression d'un dialogue avec l'ensemble des commerçants et artisans de la Ville d'Haubourdin.

### **Engagement n°2 :**

Renforcer le rôle des instances représentatives du commerce local haubourdinois (groupement des commerçants et artisans d'Haubourdin et représentants des commerçants du marché).

### **Engagement n°3 :**

Renforcer la visibilité de l'offre commerciale au travers des animations de la ville avec les commerçants et artisans de proximité.

### **Engagement n°4 :**

Intégrer les nouvelles technologies.

### **Engagement n°5 :**

Intégrer le développement durable.

### **Engagement n°6 :**

Développer une gestion prévisionnelle et concertée des projets de rénovation et de restructuration urbaine.

### **Engagement n°7 :**

Mener des actions visant à la sécurité des personnes et des biens.

Des bilans trimestriels et annuels seront réalisés afin de s'assurer de la bonne application des actions ainsi que de leurs financements éventuels.

## Engagement 1

### **PERMETTRE L'EXPRESSION D'UN DIALOGUE AVEC L'ENSEMBLE DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE LA VILLE D'HAUBOURDIN**

La Ville d'Haubourdin, la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille, le Groupement des commerçants et artisans et les commerçants du marché ont conscience de l'importance d'un dialogue fort, régulier et pérenne entre les différents partenaires de la Charte et au-delà, avec l'ensemble des commerçants et artisans de la Ville d'Haubourdin.

L'identification des besoins et des attentes de chacun des partenaires mais aussi la compréhension des enjeux, des contraintes et des obligations des uns et des autres sont des préalables à tout type d'engagement.

#### **LA VILLE D'HAUBOURDIN S'ENGAGE :**

- à créer un comité de travail composé de représentants de la Ville (élus et services), du commerce local, du Groupement des commerçants et artisans, de la Chambre de Commerce et d'Industrie et des commerçants non sédentaires,
- à organiser des réunions avec des représentants du marché hebdomadaire pour répondre à leurs demandes spécifiques,
- à faciliter l'articulation du dialogue et des actions entre commerçants sédentaires et commerçants non sédentaires,
- à missionner un agent municipal pour coordonner les relations entre la ville, les commerçants et la CCI Grand Lille, contribuer à l'animation de la vie locale par le biais du commerce,
- à recenser l'ensemble des commerçants et artisans installés à Haubourdin afin de permettre une communication adaptée selon l'activité,
- à répondre aux questionnements des commerçants et artisans, dans la limite de ses compétences, à relayer vers les interlocuteurs correspondant aux demandes spécifiques,
- à favoriser l'organisation des réunions thématiques permettant la formation et l'information des commerçants et artisans,
- à encourager et valoriser la création de nouvelles activités par leur présentation dans les supports de communication municipaux.

#### **LA CCI GRAND LILLE S'ENGAGE :**

- à assurer une veille commerciale active :
  - participer à l'analyse des linéaires commerciaux afin de définir leurs forces et faiblesses respectives,
  - organiser une veille, une prospection sur les nouveaux concepts innovants de magasins.
- à participer à la réflexion stratégique sur le centre ville et les quartiers :
  - élaborer des préconisations visant au renforcement de l'attractivité du commerce et à sa densification ainsi qu'à l'adéquation entre l'offre et la demande,
  - partager avec la ville son expertise, sa connaissance d'éventuelles expériences dans la métropole.

- à accompagner les commerçants, artisans, créateurs et repreneurs :
  - proposer audit, conseil, suivi et formation,
  - accompagner les commerçants non sédentaires dans une démarche qualitative,
  - accompagner les commerçants non sédentaires dans une démarche qualitative de présentation de leurs produits et de leurs étals par le biais d'une proposition de formations dispensées par « Cepreco » par exemple,
  - proposer des audits Qualité Commerce, en partie pris en charge par la Région Nord-Pas de Calais et la CCI de Région.
  
- à soutenir la communication :
  - encourager les commerçants et le Groupement des commerçants et artisans de la Ville d'Haubourdin à s'engager dans une démarche de valorisation (mercure d'or, panonceau d'or, commercedesignlille, ...),
  - mettre en avant les opportunités commerciales de la Ville d'Haubourdin au salon du SIEC à Paris,
  - valoriser les cessions et les transmissions (Transcommerce, Transartisanat,...).

#### LE GROUPEMENT DES COMMERCANTS ET ARTISANS D'HAUBOURDIN S'ENGAGE :

- à participer aux groupes de travail et de réflexion sur le développement équilibré de l'offre commerciale sur l'ensemble du territoire communal,
- à permettre à l'ensemble des commerçants et artisans d'Haubourdin de participer à des rencontres d'échanges sur différentes thématiques, rencontres formelles ou conviviales (barbecue...),
- à participer à des événements communs avec les commerçants du marché.

#### LE COMITE LOCAL DES COMMERCANTS DU MARCHÉ S'ENGAGE :

- à participer activement à la commission consultative des marchés,
- à s'investir dans la réflexion visant à faire évoluer le marché hebdomadaire dans son offre, son développement, sa diversité, son environnement et ses animations,
- à participer à des événements communs avec le Groupement des commerçants et artisans d'Haubourdin.



## **Engagement 2**

### **RENFORCER LE ROLE DES INSTANCES REPRESENTATIVES DU COMMERCE LOCAL HAUBOURDINOIS (GROUPEMENT DES COMMERCANTS ET ARTISANS D'HAUBOURDIN ET REPRESENTANTS DES COMMERCANTS DU MARCHE)**

---

#### **LA VILLE D'HAUBOURDIN S'ENGAGE :**

- à reconnaître les instances représentatives du commerce local comme partenaires privilégiés des actions de promotion, d'animation et de communication en faveur du commerce de proximité et de l'artisanat haubourdinois,
- à relayer au Groupement des commerçants et artisans d'Haubourdin toute information sur la création d'activités,
- à soutenir et à travailler avec les instances représentatives du commerce local à la mise en œuvre d'opérations commerciales spécifiques,
- à autoriser la formation de l'animateur municipal au commerce local,
- à mettre à disposition des locaux municipaux pour l'organisation de réunions de l'association et réunions de travail avec l'animateur.

#### **LA CCI GRAND LILLE S'ENGAGE :**

- à accompagner et soutenir le Groupement des commerçants et artisans dans le quotidien de son fonctionnement (Conseiller Développement Entreprises, Assistante, Chef de projets...),
- à mettre au profit du Groupement des commerçants et artisans d'Haubourdin ses partenariats établis avec les médias locaux (presse, radios, télévisions...),
- à proposer au Président de participer à des formations collectives et individuelles (coaching proposé par la marque Commerçant Nord de France par exemple...) organisées par la CCI Grand Lille dans le cadre de sa professionnalisation,
- à proposer à l'animateur du commerce local les formations dispensées par ses établissements de formation,
- à faire adhérer l'ensemble des commerçants et artisans de son « Pack infos » (inscription gratuite).
- à diffuser, avec le concours de la ville auprès d'un large public, le magazine des CCI Nord de France « CCI le mag »,
- à diffuser, avec le concours de la ville et du groupement des commerçants et artisans d'Haubourdin via leur site internet, la publication « Horizon éco » et son observatoire du commerce (ainsi que le lien pour s'inscrire et alimenter cet observatoire).

### LE GROUPEMENT DES COMMERCANTS ET ARTISANS D'HAUBOURDIN S'ENGAGE :

- à s'investir dans les opérations de promotion et d'animation, notamment celles souhaitées par la Municipalité, la CCI Grand Lille,
- à mettre en place une politique d'accueil (horaires,...) formalisée par une charte,
- à participer aux actions mises en place pour le commerce et l'artisanat de proximité afin d'exploiter une synergie entre les différentes enseignes dans le centre ville et les quartiers,
- à rechercher (après formation/coaching dispensée par la CCI Grand Lille au travers de sa marque Commerçant Nord de France) de nouveaux partenaires, financiers, techniques... afin de constituer un véritable centre de profits et atteindre, au final, une indépendance financière,
- à initier la mise en place d'une carte de fidélité (projet intégré dans la mise en place d'un site),
- à participer activement aux réunions mises en place par les partenaires (Ville, CCI Grand Lille),
- à inciter ses adhérents à participer à l'observatoire du commerce mis en place par la CCI Grand Lille.

### LE COMITE LOCAL DES COMMERCANTS DU MARCHE S'ENGAGE :

- à s'investir dans les opérations de promotion et d'animation, notamment celles souhaitées par la Municipalité, la CCI Grand Lille et la Chambre Régionale des Métiers,
- à participer aux actions mises en place pour le commerce et l'artisanat de proximité,
- à initier la mise en place d'une carte de fidélité.

## **Engagement 3**

### **RENFORCER LA VISIBILITE DE L'OFFRE COMMERCIALE AU TRAVERS DES ANIMATIONS DE LA VILLE AVEC LES COMMERCANTS ET ARTISANS DE PROXIMITE**

---

#### LA VILLE D'HAUBOURDIN S'ENGAGE :

- à accompagner la mise en œuvre des animations menées par le Groupement des commerçants et artisans et/ou par les commerçants du marché en moyens logistiques, financiers, techniques, humains, selon nécessité,
- à valoriser les animations via une information sur ses différents supports de communication,
- à proposer aux commerçants et artisans sédentaires et non sédentaires de s'associer à certaines manifestations organisées par la Ville, selon certains critères,
- à inclure, dans le respect des procédures et de la réglementation, les commerçants et artisans locaux dans les grands événementiels concourant spécifiquement à la valorisation de l'image de la Ville (spécialité culinaire...),
- à proposer de contribuer à la décoration des extérieurs en certaines périodes festives pour une harmonie visuelle,

- à inviter le Groupement des commerçants et artisans d'Haubourdin dans les échanges qu'elle peut avoir avec le comité local des commerçants du marché.

### LA CCI GRAND LILLE S'ENGAGE :

par le biais de la marque régionale «Commerçant Nord de France»

- à communiquer et proposer son offre « Commerçant Nord de France » :
  - campagne de communication régionale,
  - professionnalisation des responsables d'union commerciale (formation/coaching),
  - campagne d'animations calendaires (Saint Valentin, Fêtes des mères...).
- à communiquer et proposer son offre « Commerçant Non Sédentaire »
- à définir une politique de promotion et d'animation des linéaires :
  - établissement du plan annuel de communication et d'animations,
  - mise en relation avec l'ensemble des partenaires médias,
  - création d'outils de promotion et d'animation... (Marque Régionale CNDF).

### LE GROUPEMENT DES COMMERCANTS ET ARTISANS D'HAUBOURDIN S'ENGAGE :

- à mener des actions d'animations communes commerçants sédentaires / commerçants non sédentaires et artisans en accord avec le comité local des commerçants du marché,
- à proposer à ses adhérents un plan de communication annuel reposant sur :
  - la création d'un site internet à destination du grand public (en lien avec le prestataire),
  - la création et l'animation d'une page Facebook,
  - une campagne de communication (affiches, stickers, flyers),
  - des outils et des politiques de promotion et d'animation des linéaires,
  - des audits, des diagnostics, des labellisations ainsi que de la formation proposés par la CCI Grand Lille,
  - l'offre d'animation de la CCI Grand Lille (Marque régionale « Commerçant Nord de France »).

### LE COMITE LOCAL DES COMMERCANTS DU MARCHE S'ENGAGE :

- à soutenir les opérations d'animations sur les marchés d'approvisionnement,
- à participer aux financements en partie à partir de la redevance d'animation versée par les commerçants des marchés tels que définis avec leurs représentants en commission consultative des marchés,
- à apporter son soutien, par le biais de l'animateur, aux opérations d'animations commerciales menées sur la commune,
- à organiser et soutenir la visibilité des commerçants du marché, notamment en contribuant à l'élaboration d'un logo et d'une signalétique.

## Engagement 4

### INTEGRER LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

---

#### LA VILLE D'HAUBOURDIN S'ENGAGE :

- à accompagner le Groupement des commerçants et artisans d'Haubourdin et les chambres consulaires dans toute démarche de réflexion quant à la mise en place d'outils web favorisant le développement et le maintien du commerce de proximité (création d'un site e-commerce commun à plusieurs commerçants de proximité, maison du commerce et de l'artisanat virtuelle...),
- à s'impliquer dans la création d'un site vitrine internet,
- à contribuer à la mise en place d'une application mobile valorisant le commerce local,
- à mettre à disposition locaux et matériel pour la sensibilisation et la formation des commerçants et artisans aux nouvelles technologies,
- à mettre sur ses supports de communication, référençant les commerçants et artisans, les adresses de sites internet et adresses e.mail sous réserve de l'accord des personnes.

#### LA CCI GRAND LILLE S'ENGAGE :

- à accompagner le Groupement des commerçants et artisans dans la mise en place des outils dits de technologie nouvelle (site internet, application mobile...),
- à accompagner le Groupement des commerçants et artisans en lui proposant du coaching (cf produits CNDP).

#### LE GROUPEMENT DES COMMERCANTS ET ARTISANS D'HAUBOURDIN S'ENGAGE :

- à faire une veille en partenariat avec la CCI Grand Lille sur les nouveaux modes de consommation et en informer les différents acteurs économiques locaux,
- à participer activement à la mise en place d'un site internet,
- à participer aux côtés de la CCI Grand Lille à la professionnalisation de ses adhérents sur différents thèmes (animation, internet...).

#### LE COMITE LOCAL DES COMMERCANTS DU MARCHE S'ENGAGE :

- à faire une veille sur les nouveaux modes de consommation,
- à soutenir la mise en place d'un site internet.

## **Engagement 5**

### **INTEGRER LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

---

#### **LA VILLE D'HAUBOURDIN S'ENGAGE :**

- à étudier les demandes de financement partiel d'aide aux travaux respectant les critères de développement durable (isolation des toitures, rénovation des façades, mise en accessibilité des locaux...),
- à inclure des représentants du commerce local dans les instances locales visant à la mise en place d'actions de développement durable et de démocratie participative,
- à privilégier les communications par e.mails avec les commerçants et artisans,
- à être attentive aux modes de gestion des déchets,
- à soutenir les initiatives en termes de cohésion sociale et actions solidaires.

#### **LA CCI GRAND LILLE S'ENGAGE :**

- à proposer aux commerçants sédentaires, non sédentaires et artisans les diagnostics TRI (Troisième Révolution Industrielle),
- à accompagner le Groupement des commerçants et artisans d'Haubourdin en lui proposant des séances de sensibilisation animées par les chefs de projets en charge du développement durable.

#### **LE GROUPEMENT DES COMMERCANTS ET ARTISANS D'HAUBOURDIN S'ENGAGE :**

- à participer activement aux réflexions liées au développement durable,
- à relayer l'information auprès des adhérents du Groupement des commerçants et artisans d'Haubourdin,
- à soutenir les initiatives en termes de cohésion sociale et actions solidaires.

#### **LE COMITE LOCAL DES COMMERCANTS DU MARCHE S'ENGAGE :**

- à mettre en place une réflexion sur la gestion des déchets alimentaires et non alimentaires,
- à soutenir le développement d'un marché de denrées alimentaires en circuit court et / ou en produits bio,
- à soutenir les initiatives en termes de cohésion sociale et actions solidaires,
- à être acteur du développement durable sur la commune...

## **Engagement 6**

### **DEVELOPPER UNE GESTION PREVISIONNELLE ET CONCERTEE DES PROJETS DE RENOVATION ET RESTRUCTURATION URBAINE**

La Ville d'Haubourdin, la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille, le Groupement des Commerçants et Artisans et le comité local des commerçants du marché ont à cœur de s'impliquer dans une vision prospective des évolutions urbaines et architecturales de la cité.

Parmi les principales orientations figure le soutien au commerce de proximité et à l'artisanat afin d'offrir aux habitants des lieux d'échanges où s'affirme le lien social.

Les partenaires se préoccupent du maintien et du développement du commerce de proximité et veillent à la qualité des différentes formes de commerce.

#### **LA VILLE D'HAUBOURDIN S'ENGAGE :**

- à apprécier et prendre en compte, en concertation, le plus en amont possible, l'impact de la mise en œuvre et de la réalisation des projets de rénovation et de restructuration urbaine,
- à veiller à ce que les commerçants soient informés des travaux pouvant impacter leur activité.

À cet effet, la Ville d'Haubourdin apprécie et met en place en lien avec la MEL les dispositifs facilitant l'exercice du commerce et de l'artisanat, en fonction de l'évaluation de toutes les gênes et difficultés occasionnées. Elle s'engage notamment à solliciter, auprès de la MEL, pour les travaux communautaires de plus de 3 mois impactant des commerçants, la mise en place d'un comité technique local tel que défini dans la délibération communautaire du 3 décembre 2010 (n° 10 C 0686) associant les chambres consulaires, les représentants des commerçants, la MEL et la Ville.

Ce comité technique de pilotage ayant pour objectif, d'une part, de définir conjointement des actions à mener afin de minimiser la gêne occasionnée par les travaux notamment en terme d'accessibilité aux commerces et, d'autre part, de permettre aux commerçants ayant subi un préjudice financier anormal du fait des travaux de bénéficier d'une procédure de transaction amiable avec la MEL.

- à tenir informés les partenaires de la Charte des échanges et décisions prises lors de rencontres, groupes de travail ou commissions consultatives municipales sur les questions d'accessibilité, de gestion des déchets, de stationnement et de sécurité,
- à tenir compte de la présence d'activités commerciales pour la définition des plans de circulation et création de parcs de stationnement,
- à affirmer ses orientations pour un commerce et un artisanat de qualité,
- à mettre en place un accueil des porteurs de projet d'implantation, répondant ainsi au devoir d'information préalable sur la situation et le devenir commercial de la ville,
- à autoriser la signalisation des commerces par une signalétique adaptée à l'environnement urbain.

### LA CCI GRAND LILLE S'ENGAGE :

- à participer à la réflexion prospective des évolutions urbaines et architecturales de la Ville d'Haubourdin,
- à participer au Comité Technique Local mise en place par la ville en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) pour accompagner les commerçants et les artisans lors des travaux impactant la Ville d'Haubourdin,
- à accompagner toutes les évolutions règlementaires à destination des commerçants et des artisans (accessibilité, gestion des déchets, taxe locale sur la publicité extérieure ...),
- à mettre à disposition son expertise et ses études,
- à animer des groupes de travail,
- à appuyer les demandes de financement (Etat, Conseil Régional,...).

### LE COMITE LOCAL DES COMMERCANTS DU MARCHE S'ENGAGE :

- à apporter sa contribution dans le cadre de concertation autour des projets de rénovation urbaine impactant le développement commercial.

## **Engagement 7**

### **MENER DES ACTIONS VISANT A LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS**

---

#### LA VILLE D'HAUBOURDIN S'ENGAGE :

- à réfléchir avec l'ensemble des partenaires concernés à une stratégie concernant la prévention de la délinquance et la sécurisation de l'activité commerciale et à en étudier les conditions de mise en œuvre,
- à organiser ou contribuer à l'organisation de réunions d'information, notamment avec la police nationale et la police municipale, sur la mise en sécurité des personnes et des locaux,
- à étudier avec les partenaires concernés la mise en place d'un système d'alerte en cas de faits de danger, de menace, de délits (vol, vol à main armée ou avec violence, escroquerie, faux moyens de paiement...),
- à adapter des dispositifs existant pour les particuliers aux commerçants (opération tranquillité vacances,...),
- à intégrer dans le programme d'aides directes les équipements permettant la sécurisation des commerces.

#### LA CCI GRAND LILLE S'ENGAGE :

- à participer à l'échelon régional à la réflexion des procédés pouvant être mis en place en lien avec les autorités,
- à intégrer le Groupement des commerçants et artisans d'Haubourdin dans le cadre du

déploiement du dispositif « ALERTE COMMERCES » mis en place sur la métropole lilloise dans le cadre d'une convention entre les Unions Commerciales et Artisanales, les Services de sécurité de l'Etat et l'Union des Commerces et des Services Nord de France.

#### LE GROUPEMENT DES COMMERCANTS ET ARTISANS D'HAUBOURDIN S'ENGAGE :

- à participer activement aux réflexions de mise en place d'outils relatifs à la sécurité des commerces (SMS.) et de relayer les différentes applications qui pourraient être mises en place,
- à participer, en lien avec la Ville, à la diffusion locale de l'information, la sensibilisation des commerçants et la mise en œuvre du dispositif.

#### LE COMITE LOCAL DES COMMERCANTS DU MARCHE S'ENGAGE :

- à participer à des actions visant la sécurité des personnes et des biens.



## 4 - PROGRAMME D' ACTIONS

CHARTRE LOCALE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL														
COMMUNE D' HAUBOURDIN														
PROGRAMME D' ACTIONS														
Réf. engagement	NATURE DE L'ACTION	PORTEUR DE L'ACTION	BUDGET 3 ans (TTC)	FINANCEMENT									Date de début	Date de fin
				Ville d'Haubourdin			Groupement			CCI Grand-Lille				
				Année 1	Année 2	Année 3	Année 1	Année 2	Année 3	Année 1	Année 2	Année 3		
n°	Mise en place d'un comité de pilotage CCI / Ville d'haubourdin/ Groupement des commerçants/ Représentants des commerçants du marché	CCI Grand Lille + ville + groupement												
n°	Etude de linéaire	CCI Grand Lille	1 500 €								1500 €* 17/08/15			31/08/15
n°	Création/modification d'un site vitrine internet (licence annuelle)	Ville+ groupement des commerçants d'Haubourdin	4000/ AN		2 000 €	2 000 €					2 000 €			en cours d'étude 31/12/15
n°	Application mobile BOUTIC *	Ville+ groupement des commerçants d'Haubourdin	4 000 €								4 000 €			en cours d'étude 31/12/15
n°	Création d'une page Face Book *	Groupement des commerçants d'Haubourdin	Offert											en cours d'étude 31/12/15
n°	Campagne de communication (affiches, flyers, vitrophonie, styckers) *	Groupement des commerçants d'Haubourdin	1 000 €					1 000 €						en cours d'étude 31/12/15
n°	Inscription à la Démarche Qualité Commerce	Groupement des commerçants d'Haubourdin	50€ x nombre d'adhérents					à définir			Participation / prise en charge en amont			en cours d'étude 01/04/16
n°	Opération "Fêtes des mères"	Groupement des commerçants d'Haubourdin	3 720 €		60 €	60 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €					mai-15 mai-15
n°	Opération de printemps "Saint Valentin"	Groupement des commerçants d'Haubourdin	120 €		60 €	60 €								Fév. 2015 Fév. 2015
n°	Les foulées haubourdoises	Groupement des commerçants	350 €		60 €		350 €	350 €	350 €					
n°	Election "Super mamy et super papy"	Groupement des commerçants	200 €		60 €		200 €	200 €	200 €					
n°	Telethon	Groupement des commerçants	150 €		60 €		150 €	150 €	150 €					
n°	Animation de Noël	Groupement des commerçants d'Haubourdin	2 580 €	60 €	60 €	60 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €					Déc. 2015 Déc. 2015
n°	Sensibilisation des commerçants aux nouvelles technologies	CCI Grand Lille	1 440 €		600 €	600 €					Participation / prise en charge en amont			A définir A définir
n°	Coaching "groupement et associations de commerçants" (3 jours)	CCI Grand Lille	3 000 €				320 €				2680€*			A définir A définir
n°	Diffusion du "CCI Mag"	Commune d'Haubourdin + CCI Grand Lille	Mise à disposition présentoir	Offerte	Offerte	Offerte								
n°	Diffusion "Observatoire du commerce" / inscription via site de la ville de Haubourdin	Commune d'Haubourdin + CCI Grand Lille	Mise à disposition emplacement	Offert	Offert	Offert								
n°	Animation des marchés (fête des mères, Noël)	Commune d'Haubourdin	3 600 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €								mai-15 Déc. 2015
n°	Animateur commerce (temps partiel)	Commune d'Haubourdin	27 452 €	3 452 €	12 000 €	12 000 €								nov.-15 déc.-15
n°	formation animateur commerce	Commune d'Haubourdin	480 €		240 €	240 €								
n°	mise à disposition salle et matériel pour réunion temps agent	Commune d'Haubourdin	1 800 €	600 €	600 €	600 €								
n°	Prime aux travaux de mise au norme et d'embellissement des devantures des commerces	Commune d'Haubourdin	12 000 €	0	6 000 €	6 000 €								A l'étude A l'étude
n°	décoration de Noël	Commune d'Haubourdin	12 000 €		6 000 €	6 000 €								
n°	Temps conviviaux et protocolaire	Commune d'Haubourdin	1 600	500	630 €	630 €								
n°	Newsletter spécifiques commune	Commune d'Haubourdin	inclus dans le prket vitrine internet	0	0	0								
n°	Panneaux signalétique des pôles commerciaux de proximité	Commune d'Haubourdin	1 500 €	0	900 €	900 €								A l'étude A l'étude
	<b>TOTAL</b>		<b>76 892 €</b>	<b>5 812 €</b>	<b>30 530 €</b>	<b>30 350 €</b>	<b>4 620 €</b>	<b>5 300 €</b>	<b>4 300 €</b>	<b>6 000 €</b>				

\* Valorisé mais non comptabilisé dans le total.

Fait à Haubourdin, le 8 décembre 2015

**Monsieur Bernard DELABY**

Maire de la Ville d'Haubourdin  
Vice-président de la Métropole Européenne de Lille

**Monsieur Philippe HOURDAIN**

Président  
de la Chambre de Commerce  
et d'Industrie Grand Lille

**Monsieur Yannick LE CLAIRE**

Président  
du Groupement des commerçants  
et artisans d'Haubourdin

**Monsieur Goldy LORIER**

Représentant des commerçants du marché

**Monsieur Hugues RIVIERE**

Président  
de L'Union des Commerces et des Services